



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, une enquête publique est ouverte du lundi 28 mai 2018 au vendredi 29 juin 2018 inclus sur le projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux pour les communes de Antichan-de-Frontignes, Ardiege, Aspret-Sarrat, Ausson, Bagiry, Balesta, Barbazan, Bordes-de-Rivière, Boudrac, Cazaril-Tamboures, Cier-de-Rivière, Clarac, Cuguron, Estancarbon, Franquevielle, Frontignan-de-Comminges, Galie, Genos, Gourdan-Polignan, Huos, Labarthe-Inard, Labarthe-Rivière, Labroquere, Lalouret-Laffiteau, Landorthe, Larcen, Le Cuing, Lecussan, Les Tourreilles, Lespiteau, Lodes, Loudet, Lourde, Luscan, Malvezie, Martres-de-Rivière, Miramont-de-Comminges, Mont-de-Galie, Montrejeau, Ore, Payssous, Pointis-de-Rivière, Pointis-Inard, Ponlat_Taillebourg, Regades, Rieucaze, Saint-Bertrand-de-Comminges, Saint-Gaudens, Saint-Ignan, Saint-Marcet, Saint-Pe-d'Ardet, Saint-Plancard, Sauveterre-de-Comminges, Saux-et-Pomarede, Savarthes, Sedeilhac, Seilhan, Valcabrere, Valentine, Villeneuve-de-Rivière et Villeneuve-Lecussan, en vue de son approbation.

Les pièces du dossier énumérées ci-après, seront déposées au format papier à la mairie de Saint-Gaudens du lundi 28 mai 2018 au vendredi 29 juin 2018 inclus :

- le projet de plan comprenant :

- la note de présentation incluant l'analyse des aléas
- le règlement
- la cartographie du zonage réglementaire.

- un document synthétique de présentation de la procédure et du dispositif de concertation mis en place, auquel sont annexés les avis réglementaires requis au titre de l'article R562-7 du code de l'environnement.

Le dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sous forme dématérialisée sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne : www.haute-garonne.gouv.fr à la rubrique « Publications / Déclarations d'intention, enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale / Risques naturels et technologiques »

Le Président du tribunal administratif de Toulouse a désigné une commission d'enquête pour conduire l'enquête publique, constituée de la façon suivante :

Président :

Madame FAURÉ Marie-Christine

Membres titulaires :

Monsieur LAUBARY Bernard

Monsieur MOIROT Christian

Durant cette enquête publique, chaque intéressé pourra prendre connaissance du dossier tous les jours, aux heures d'ouverture habituelles du secrétariat de la mairie de Saint-Gaudens et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles spécialement ouvert à cet effet. Un registre sera également déposé au siège de chaque commune. Celles-ci pourront également être adressées par voie postale ou par courrier électronique à l'attention de la présidente de la commission d'enquête au siège de l'enquête publique (1, rue de Goumetx, BP 163, 31 806 Saint-Gaudens) ou aux adresses suivantes :

DDT 31 / SRGC / unité prévention des risques
2 boulevard Armand Duportal
31 074 Toulouse Cedex 9

ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr

D'autre part, la commission d'enquête assurera des permanences aux dates et lieux suivants :

Lieux	Date	Horaires
Mairie de Saint-Gaudens 1, rue de Goumetx, 31800 Saint-Gaudens	31 mai 2018	09h00 à 12h00
Mairie de Saint-Gaudens 1, rue de Goumetx, 31800 Saint-Gaudens	27 juin 2018	13h30 à 16h30
Mairie de Barbazan 61-63 D26, 31510 Barbazan	14 juin 2018	14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête donnera son avis dans un délai de 30 jours. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public pendant un an dans les mairies des communes concernées et à la direction départementale des territoires. Il sera également publié sur le site internet des services de l'Etat de la Haute-Garonne : www.haute-garonne.gouv.fr à la rubrique « Publications / Déclarations d'intention, enquêtes publiques et avis de l'autorité environnementale / Risques naturels et technologiques ».

Une réunion d'information préalable à l'enquête, ouverte au public, sera organisée le 24 mai 2018 à 19h au parc des expositions du Comminges, route de la Croix de Cassagne, 31800 Villeneuve-de-Rivière.

La direction départementale des territoires de la Haute-Garonne (service risques et gestion de crise) est le service auprès duquel des informations peuvent être demandées soit par téléphone au 05.81.97.71.89 soit par courriel ddt-srgc-upr@haute-garonne.gouv.fr